

1

Contact

Imageurs IRM
(IRM 1,5T, IRM 3T, IRM-TEP)

Danielle IBARROLA
Franck LAMBERTON
Nicolas COSTES

ingenieur.irm@cermep.fr

Imageurs TEP
(TEP-TDM, IRM-TEP)

Jérôme REDOUTÉ
Nicolas COSTES

ingenieur.tep@cermep.fr

Imageurs TEP - Radiopharmacie

Sophie LANCELOT
Pierre COURAULT

sophie.lancelot@chu-lyon.fr
pierre.courault@cermep.fr

Imageur MEG

Denis SCHWARTZ
Sébastien DALIGAULT

ingenieur.meg@cermep.fr

Imageur Scanner Spectral (SPCCT)

Philippe DOUEK
Salim SI-MOHAMED

douek@creatis.insa-lyon.fr
salim.si-mohamed@chu-lyon.fr
spcct@cermep.fr

ARC

Jamila LAGHA

arc@cermep.fr

2

Faisabilité

Avec les ingénieurs, les techniciens et les radiopharmaciens, vérification du design expérimental et des besoins techniques (*séquences, traceurs, dispositifs médicaux, ...*) nécessaires à la réalisation de l'étude. Eventuellement, réalisation de prétests ou d'acquisitions fantômes pour la vérification de la qualité d'image ou la qualification de l'appareil pour les études multicentriques. Vérification de la disponibilité des RH nécessaires à la réalisation de l'étude.

3

Réglementaire

En transmettant au promoteur les coordonnées de l'ARC et de l'ingénieur pour :

- obtenir les données réglementaires de l'étude (*autorisations, protocole, délégation...*),
- mettre en place la convention entre le promoteur et le CERMEP,
- le cas échéant, planifier les réunions de mise en place.

3

Fiche-projet ComEx

En parallèle, en complétant la fiche-projet (*formulaire CERMEP*) avec l'aide de l'ingénieur CERMEP et en réservant une date de réunion ComEx pour la présentation de votre projet.

4

Demande d'examen

En envoyant la demande d'examen complété (*formulaire CERMEP 09.18*) et, si nécessaire, la fiche de prescription (*formulaire CERMEP 10.12*) au plus tard le jour de l'examen (*cf Memento « Prise de RV »*).

5

Vérification qualité acquisitions

Les opérateurs des imageurs travaillent à l'obtention des données de la meilleure qualité possible. Il peut arriver que des difficultés ou artefacts, non perçus lors de l'enregistrement, posent des problèmes ultérieurement. Par conséquent, nous vous conseillons d'être vigilants, surtout pour les premiers enregistrements.

6

Publication

La visibilité des publications liées aux études effectuées au CERMEP est fondamentale pour les tutelles qui financent la plateforme. Il est donc important que le CERMEP apparaisse dans les articles (*conformément aux termes de la convention*) et que vous nous transmettiez leurs références dès publication.

7

Enquête de satisfaction

Une « *enquête de satisfaction* » vous sera envoyée une fois par an. Merci de nous aider à améliorer la qualité de nos services en complétant ce questionnaire en ligne.
Responsable Qualité, Marion ALVAREZ : qualite@cermep.fr